

PROTCOLE DE SECURITE

chauffeurs

Sommaire du protocole :

- nature des opérations
- plage horaire
- véhicules
- nature des produits
- risques inhérents aux opérations
- consignes de sécurité
- secours et évacuation
- plan du site

A° Nature des opérations :

- conduite des véhicules
- mise à quai
- chargement/déchargement
- départ des véhicules du quai

B° Plage horaire :

- 7j/7J
- 24h/24h sauf dimanche entre 13h 30mn et 20h 30mn

C° Véhicules :

- porteur
- camion-remorque
- ensemble routier
- camionnette
- tracteur agricole
- VL

D° Nature des produits :

- denrées périssables : fruits et légumes, produits de la mer
- denrées non périssables : emballages, palettes, containers, papeterie et DIB

E° Risques inhérents aux opérations :

- collision entre véhicules
- collision entre véhicule et engin de manutention
- écrasement d'un piéton
- dégradation du bâtiment ou des abords
- chute d'un engin, d'un ouvrier du quai niveleur

F° Consignes de sécurité :

G-1 consignes générales :

- vitesse limitée à 20km/h
- respect des panneaux et traçage au sol, respect du sens de circulation
- utilisation des feux de détresse lors des manœuvres
- port de chaussures de sécurité
- ne pas pénétrer sur le site en état d'ébriété ou sous l'emprise de l'alcool

Rq1 : Prelocentre se réserve le droit d'utiliser un éthylotest pour contrôler le degré d'alcoolémie d'un chauffeur.

Rq2 : une partie du site, dont les entrées et sorties, sont sous vidéo-surveillance.

Rq3 : les entrées VL et PL sont séparées, les VL sont dirigés vers un parking fermé (hors VL de livraison ou d'intervention qui utilisent la voie PL).

Rq4 : Prelocentre utilisera des radars de contrôle de vitesse et des amendes seront envoyées aux sociétés de transport dont les chauffeurs dépassent la vitesse de 20km/h.

G-2 consignes :

- au portail d'entrée poids-lourd du site, utiliser l'interphone pour s'identifier et pouvoir entrer sur le site
- se présenter à l'accueil chauffeurs, situé au RDC du bâtiment administratif, en contournant l'entrepôt en suivant le sens de circulation et en stationnant son véhicule sur l'aire d'« arrêt minute »
- présenter les documents au chef de quai qui les garde le temps du chargement/déchargement
- pendant le temps du chargement/déchargement un feu à éclat signale au chauffeur que du personnel est dans sa remorque, il ne doit donc pas quitter le quai
- aux quais emballages le chauffeur, en plus, doit être impérativement dans le sas pendant les opérations de chargement/déchargement
- Rq : un passage piétons est placé devant l'aire « arrêt minute »
- à partir de 0h 30mn l'accueil chauffeurs est fermé et transféré sur l'autre façade du bâtiment à accueil chauffeurs 1, la procédure est identique (transfert réalisé afin d'éviter aux chauffeurs des vagues 2 et 3 de contourner de nuit le bâtiment)
- émargement des documents à travers l'hygiaphone du bureau réception, en présence du chauffeur
- départ du quai qu'après la signature des documents et remise en mains propres (signifie que la remorque est chargée et que le pont niveleur est remonté)
- vérifier la fermeture de la porte de quai
- faire un essai de traction avant le départ
- vérification du chargement par le chauffeur (2 dernières palettes)
- pour le transport fruits et légumes mettre le groupe à +10°C
- circulation portes fermées
- départ dans le sens de circulation
- ouverture automatique du portail de sortie

Rq : Prelocentre s'engage à assurer de bonnes conditions de travail et de sécurité pour le chauffeur, les installations sont en bon état.

Un local chauffeur est à disposition (sanitaires, douches, distributeurs de boissons et nourritures), l'accès à la plateforme étant impossible et interdit aux chauffeurs.

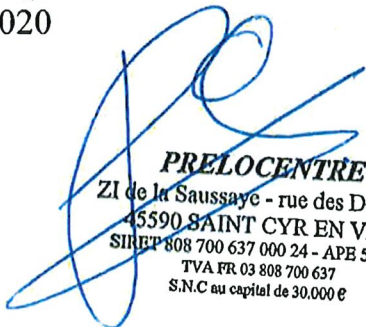
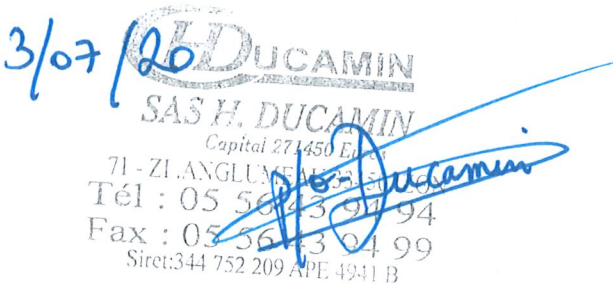
Un parking PL au calme est à disposition des chauffeurs.

G° Secours et évacuation :

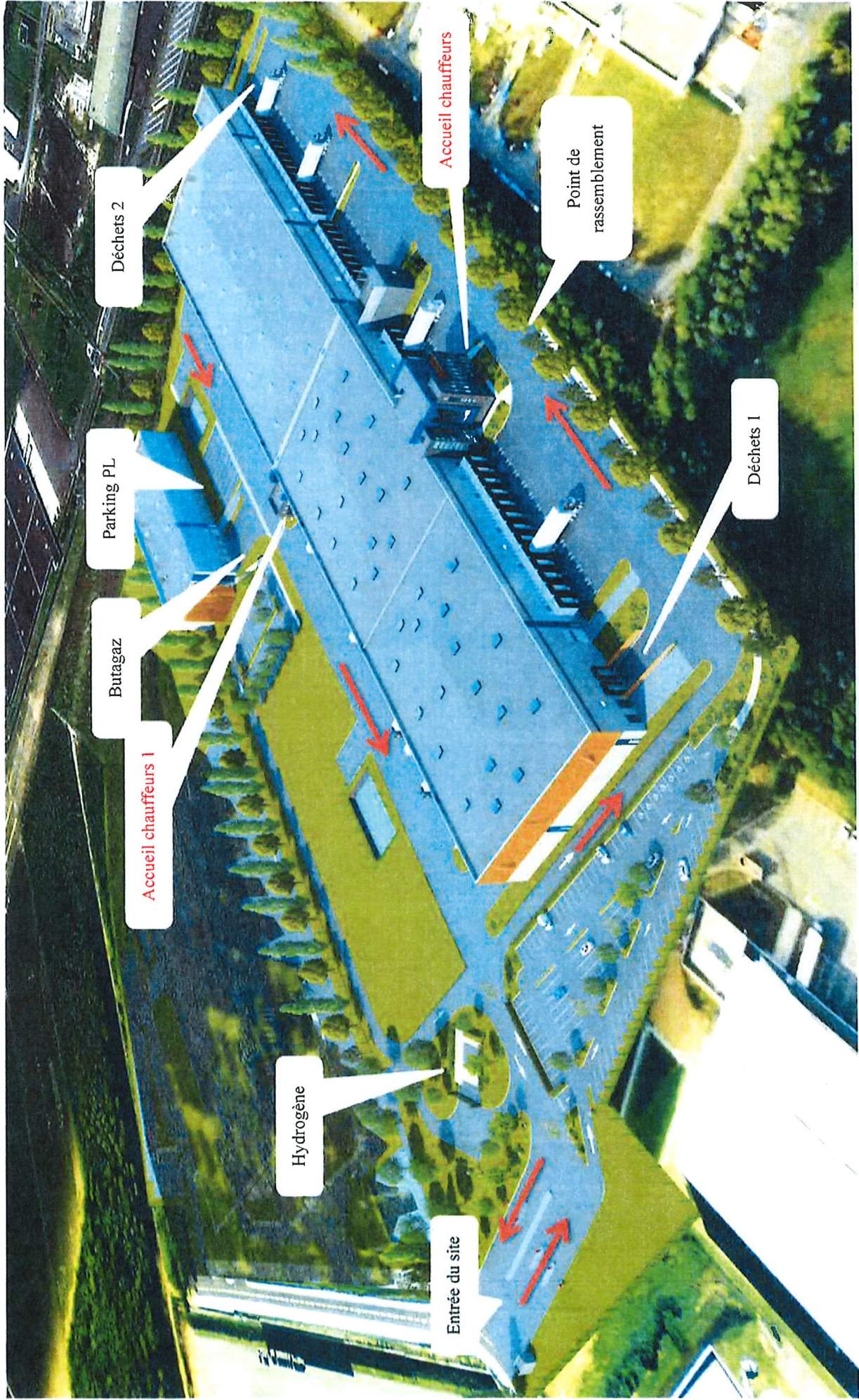
- en cas d'accident, de feu prévenir le chef de quai qui coordonnera les appels : 02 18 69 84 90
- point de ralliement est en face du local chauffeur

	entreprise d'accueil	entreprise intervenante
raison social	Prelocentre	SAS H. DUCAMIN
adresse	rue des douglas ZA de la Saussaye 45 590 Saint Cyr en Val	71, Route d'Anglumeau 33450 IZON
téléphone	02 18 69 84 90 réception 24h/24h 02 18 69 84 90	05-56-43-94-94 Tél. 05-56-43-94-99 Fax
mail	reception@prelocentre.fr	exploit@ducamin-transports.fr

L'entreprise intervenante s'engage à informer les membres de son personnel et ses sous-traitants, amenés à se rendre sur le site de Prelocentre, de l'ensemble des règles et consignes définies par ce protocole.

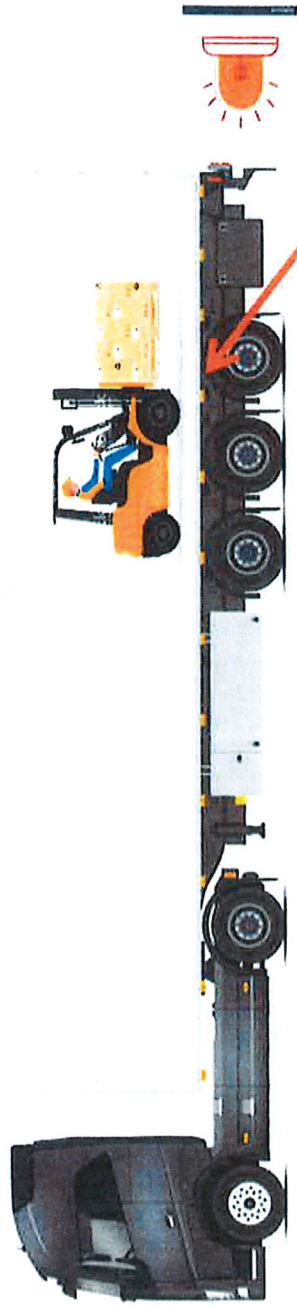
Prelocentre	Entreprise intervenante
Nom : Philippe Giroux	Nom : M. DUCAMIN Frédéric
Date et signature : 04/07/2020	Date, signature et cachet:
 <p>PRELOCENTRE ZI de la Saussaye - rue des Douglas 45590 SAINT CYR EN VAL SIREP 808 700 637 000 24 - APE 5229B TVA FR 03 808 700 637 S.N.C au capital de 30,000 €</p>	<p>3/07/20</p>  <p>DUCAMIN SAS H. DUCAMIN Capital 271450 € 71 - ZI ANGLUMEAU Tél : 05 56 43 94 94 Fax : 05 56 43 94 99 Siret:344 752 209 APE 4941 B</p>

PRELOCENTRE SAINT CYR EN VAL ZA de la SAUSSAYE





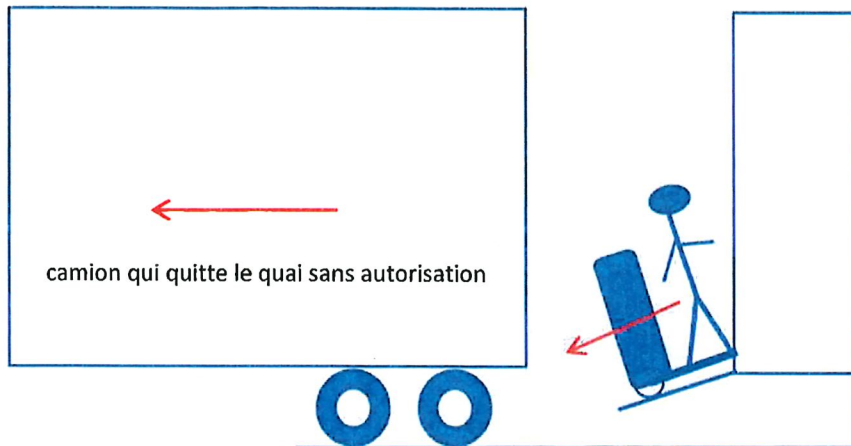
CHAUFFEUR, TRUCK DRIVER, CHOFER DE CAMION, SOFER DE TIR



- interdit de bouger la remorque quand le gyrophare clignote, des hommes sont en danger
- forbidden to move the trailer when the beacon flashes, men are in danger
- mover el remorque cuando el faro parpadea, los hombres están en peligro
- nepermis să mute remorca atunci când becul clipește oamenii sunt în pericol



RECEPTION DE PRELOCENTRE



Consignes de sécurité réception

- cf DUER U2.1 danger 6 et 7
- cf Protocole de sécurité

Procédure destinée aux chauffeurs

Pour éviter le genre d'accident illustré ci-dessus, nous vous demandons de vous conformer aux règles suivantes :

A° Réception située entre les quais 13 et 14 ou 299 et 300 :

- une fois votre ensemble stationné en « arrêt minute », vous vous dirigez vers la réception,
- le chef de quai récupère vos documents de transport et vous indique un quai,
- vous positionnez votre ensemble à ce quai,
- vous revenez à la réception et attendez la fin des opérations,
- un feu à éclat est placé à l'extérieur sur le quai côté conducteur pendant le déchargement,
- le chef de quai, ou le réceptionnaire, vous redonne les documents visés et tamponnés, et ce n'est qu'à partir de ce moment que vous pourrez redéplacer votre ensemble routier,
- pendant les opérations de déchargement vous restez dans le sas de réception ou en salle de pause.

B° Réception (emballages) située entre les quais 329 et 330 :

- le chef de quai vous a indiqué votre quai par l'interphone de l'entrée portail,
- vous positionnez votre ensemble à ce quai,
- vous vous dirigez vers la réception, porte entre les quais 329 et 330
- le cariste récupère vos documents de transport,
- vous restez dans le sas et attendez la fin des opérations,
- un feu à éclat est placé à l'extérieur sur le quai côté conducteur pendant le chargement
- le cariste vous redonne les documents visés et tamponnés, et ce n'est qu'à partir de ce moment que vous pourrez redéplacer votre ensemble routier,
- pendant les opérations de déchargement vous restez dans le sas de réception.